



## LE MOT DU MAIRE

CDC VAL DE CHARENTE :

La fumée n'est toujours pas blanche (n°4) mais peut-être grise...

Les problèmes financiers de la CDC sont loin d'être résolus mais par contre nous avons un nouveau vice-président chargé des finances : le Maire de SALLES DE VILLEFAGNAN (16), Monsieur Gérard SORTON, enfin un capitaine pour le « bateau ivre ».

Sachez que je serai un acteur attentif à la défense des intérêts courcômois au sein de la Communauté de Communes.

Je tenais à remercier l'ensemble des organisateurs des manifestations du mois de mai, qui a été riche en événements (brocante, balades, Tap'anim...), mais aussi les courcômois qui étaient présents. Car pour qu'une fête soit réussie il faut des « Gentils Organisateurs » mais aussi des « Gentils Participants ». Nous contribuons tous à la vie sociale, culturelle, festive de notre cité, un village sans aucune action est un village moribond.

Les mois prochains vont être aussi le théâtre de festivités variées. Comme vous le savez nous sommes une équipe municipale tournée vers la culture sous toutes ses formes. A ce sujet, en ce moment, la commune de COURCÔME accueille une résidence d'artistes avec une production de leurs travaux le vendredi 3 Juin à 19h30 (répétition publique gratuite, ouvert à tous).

Dès à présent pensez à consulter le calendrier des animations et réservez vos dates :

18 juin : randonnée des chasseurs ; 24 juin : fête de la musique ; 14 juillet : journée communale récréative avec la coupe du monde de rampeau (inscriptions à la Mairie) ; 11 septembre championnat de France de cyclo-cross juniors avec départ et arrivée à COURCÔME. A ce sujet, nous recherchons des bénévoles pour la sécurité (ayant obligatoirement leur permis de conduire, je vous remercie de vous présenter à la Mairie pour vous porter volontaire).

Suite à une réunion avec les employés communaux de la voirie, je voudrais profiter de ce mot pour vous indiquer que s'il y a des remarques à émettre quant à leur travail, c'est au premier adjoint ou à moi-même qu'il faut en référer. D'autre part, les employés communaux sont placés sous l'autorité du Maire et le planning des travaux à effectuer est réalisé par le premier adjoint. Je prie aimablement les habitants de prendre contact avec Bernard COLIN ou moi, et non pas directement avec les employés.

Pour terminer, je dois remercier, en plus de tous les bénévoles, Gisèle SARDIN qui a largement contribué à la réussite de notre premier festival international du film d'animation qui a eu lieu le 21 mai.

Je dois aussi indiquer à la population qu'il est interdit de laisser divaguer ou abandonner dans les Couradeaux une, un ou des « PANDA », un arrêté pourrait être pris !!!

Amicalement

Fabrice Geoffroy

**Mairie de Courcôme**

18 Grand' Rue

16240 Courcôme

Tel : 05 45 31 01 68

Fax : 05 45 30 33 65

Courriel :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi, jeudi, vendredi

de 10h00 à 12h00

Site : [www.courcome.fr](http://www.courcome.fr)**Agence postale communale**

Tel : 05 45 31 00 23

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 09h00 à 12h30

**mercredi de 10h00 à 12h00**

point d'accès internet à l'étage

**Bibliothèque municipale**

les samedis de 14h00 à 16h00

maison des associations

**Calitom****Collecte des sacs jaunes**

lundi 06 et 20 juin

**Collecte des sacs noirs**

vendredi 03-10-17-24 juin

sortir vos conteneurs  
ou sacs la veille**MESSAGES DE LA PREFECTURE :****LES FEUX DE PLEIN AIR****Arrêté préfectoral du 3 mai 2016****Sont strictement INTERDITS toute l'année :**

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine ;
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes ...) ;
- Lâcher de lanternes célestes ;
- Brûlage des pailles soumises à la PAC.

**Sont AUTORISÉS selon la période et sous conditions (annexe 4) :**

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05.

**Dérogation valable jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2018 :**

- Brûlage des déchets verts issus des bassins d'eaux usées ou des travaux d'entretien de la ripisylve : du 01/11 au 30/04.

**Sont AUTORISÉS sous conditions :**

- Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ;
- Gestion forestière ;
- Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- Brûlage des déchets verts parasités ou malades ;
- Feux d'artifices, feux festifs...

**Les conditions pour faire brûler :**

- déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ;
- respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

**Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal  
au 05. 45. 97. 61. 40**Pour plus de détails, consulter le site internet des services de l'État, à l'adresse suivante : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)**LE VEUVAGE, ça n'arrive pas qu'aux autres.**

En Charente, notre association peut vous aider :

soutien aux conjoints endeuillés - activités conviviales -  
actions militantes (pension de reversion,  
droit des orphelins, assurance veuvage, demi-part fiscale)**Contact**chaque 1er mardi du mois de 14h à 15h  
à l'UDAF, 73 impasse Joseph Niepece  
Ma Campagne à AngoulêmeSur rendez-vous au 05 17 20 48 05  
favec16@gmail.com**FACE au VEUVAGE, ENSEMBLE, CONTINUONS**

**PERMANENCES DU DEPUTE :**



**Jérôme Lambert**

lundi 06 juin à 09h15  
mairie de Villefagnan

lundi 20 juin à 9h30  
mairie de Ruffec

Rencontres sans rdv

**PERMANENCES DES  
CONSEILLERS  
DEPARTEMENTAUX :**



**Brigitte Fouré et  
Didier Villat**

samedi 25 juin  
de 10h30 à 12h00  
Ruffec ancien tribunal  
mardi 21 juin  
de 10h30 à 12h00  
mairie de Villefagnan

**Permanence Service  
Départemental de  
l'Architecture et du  
Patrimoine de Charente**

**Thierry Villatte**

lundi 27 juin  
de 9h30 à 12h00

CDC Val de Charente  
rdv au : 05 45 97 97 97

**Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole  
et Forestier (AFAF)AF**

**de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan.**

C'est en 1992 que pour la première fois le projet d'une ligne TGV traversant notre région a fait son apparition. Et nous voilà en 2016 avec ces travaux bien présents qui modifient de façon importante notre paysage.

En accompagnement des contraintes de la « ligne », l'aménagement foncier qui a été réalisé a permis de restructurer les surfaces agricoles pour les adapter à ce nouveau paysage. Il reste maintenant à l'Association Foncière de réaliser les travaux « connexes » à ce chantier grâce au financement du gestionnaire de la ligne, COSEA.

Après la mise en place administrativement de l'Association Foncière en 2015 regroupant 4 communes (Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan), le recrutement d'un Maître d'Oeuvre (MO) courant mars va permettre de commencer les travaux fin 2016.

Il s'agit de créer les nouveaux chemins nécessaires à l'accès aux propriétés, de planter près de 5 kms de haies et plus d'un hectare de zones boisées, mais aussi de remettre en culture des chemins devenus inutiles. Tout ceci ayant déjà fait l'objet d'un recensement, validé par COSEA.

Ces travaux devraient s'étaler sur 2 ans. La plus grande partie est située sur les communes de Courcôme et Raix. Pour la commune de La Faye, quelques travaux sont situés au nord à la limite de Villefagnan (Les Loges-Pailleroux) et également plus au sud à la limite de Raix.

Pour Villefagnan, 2 zones sont concernées ; Pailleroux au nord et le secteur sur Leigne, Lujasson et La Fournière.

Donc pendant encore quelques mois, nous allons croiser sur nos chemins des engins de chantier.

Merci d'avance pour votre compréhension et votre patience pour les désagréments que pourraient causer ces déplacements.

M. COUTURIER J-Y

(Président de l'AFAF de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan)

**Contact :**

Secrétariat de l'AFAF

Mairie de Courcôme

**SCOT du pays ruffécois :**

Le Schéma de Cohérence Territoriale du pays ruffécois, vous invite à une réunion publique le *jeudi 23 juin à 19h00*, centre social Pierre Vives 21 rue Martin à Mansle. Au programme votre avis sur le développement du territoire pour les 15 prochaines années.

Renseignements : 05 45 20 34 94 Martin GROLEE  
chargé de mission Rue du Château BP 90033  
16230 Mansle.



## FESTIVITES DU MOIS



Rendez-vous place de la mairie de COURCÔME le samedi 11 juin.  
Départ en voiture à 9 h 30 direction RAIX place de la mare, départ de la Rando à pieds à 9 h 45  
balade autour de la commune.  
Pot de l'amitié offert au retour.

Plus de renseignements par mail:

[philippe.queron426@orange.fr](mailto:philippe.queron426@orange.fr)

ou par téléphone au:

05 45 30 05 57 & 06 47 11 78 53

[cdfrando@orange.fr](mailto:cdfrando@orange.fr) & 06 84 46 65 30

### SECTION ENTENTE ET AMITIE :

Activités à la salle des associations le mardi 07 juin. Le 21 juin croisière sur la Charente.

Ouvert à toutes personnes aimant la joie et la bonne humeur, jeux de société, de cartes...

Renseignements :

Josiane Salomon au 06 95 94 60 10

### COMITE DES FÊTES DE COURCÔME

# COURCÔME



## Vendredi 24 JUIN

# FETE DE LA MUSIQUE

Organisée par le comité des fêtes

A PARTIR DE 19H30

BUVETTE – SANDWICHES



### CHAMPIONNAT D'EUROPE EURO 2016 :



UEFA  
**EURO2016**  
FRANCE



### THEATRE A COURCÔME Salle socio-culturelle Vendredi 3 juin 19h30 (gratuit)

Labelles & Cie en résidence à Courcôme  
du lundi 30/05 au vendredi 03/06

## PORT RACINES

Répétition publique vendredi 03/06 à 19h30  
Gratuit | Ouvert à tous



En partenariat avec la commune de Courcôme, la Compagnie propose de faire découvrir une étape de leur travail : extraits de textes, chansons...

 Rens. 05 45 31 32 82

### SECTION INFORMATIQUE :

Prochains rendez-vous les 6 et 27 juin,  
1er étage de la salle des associations.

### SOCIETE DE CHASSE

## RANDONNEE PEDESTRE

*SAMEDI 18 JUIN 2016 à COURCÔME*

*Connaissez-vous les Oiseaux de nos campagnes ?*

Randonnée à thème organisée par Les Chasseurs & Leurs Amis

Départs entre 17 h 30 et 20 h de la salle des fêtes

Circuit de 8 km dans un environnement forestier

Ravitaillement à mi-parcours

Retour à la salle des fêtes pour un

*Repas campagnard*

*& Son pain cuit au four à bois*

\*Présentation d'une partie de la collection d'oiseaux de Mr Théophile Rey\*

\*\* Repas ouvert aux non marcheurs à partir de 19 heures \*\*

Tarif : Adulte : 13 € - Enfant - 14 ans : 7 €

Inscriptions avant le 14 juin : Fabrice GEMON 05 45 30 30 25 - Bruno MORIN 05 45 31 02 99

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Diffusion des matchs de l'équipe de France à la salle socio-culturelle :  
Vendredi 10 juin, mercredi 15 et dimanche 19 juin,  
aux heures de diffusion programmées.

Comité de rédaction : Jean Diogo et son équipe - Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : Mairie de Courcôme - Dépôt légal : Bibliothèque de Poitiers